

GALA

20
20



 Desjardins


CCHSM
CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
du Haut-Saint-Maurice



DATES IMPORTANTES

Ouverture de la période de mise en candidature
15 janvier 2020

Date limite de réception des dossiers de candidature
19 mars 2020

Conférence de presse dévoilant les finalistes
1^{er} avril 2020

Période de vote du public sur le site Web
15 avril au 15 mai 2020

11^e Gala Desjardins
12 juin 2020

VOTRE GALA

Le Gala Desjardins 2020 est une activité de la Chambre de commerce et d'industrie du Haut-Saint-Maurice, dont l'objectif est de rendre hommage aux dirigeants d'entreprise qui ont investi dans notre région et qui ont réalisé des bons coups au cours de la période visée par le concours.

Pour cette 11^e édition, la Chambre et ses partenaires désirent mettre à l'avant-scène le dynamisme des gens d'affaires de notre région. Nous avons ajouté une section «vote du public» qui sera en ligne sur notre site Web pour une période d'un mois. Les entrepreneurs ainsi que le public seront invités à voter au ccihsm.com du 15 avril au 15 mai 2020 en cliquant sur le lien créé à cet effet.

Toutes les entreprises respectant les règles de base du concours seront éligibles et automatiquement finalistes dans les catégories soumises.

POURQUOI DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE?

PARCE QUE SOUMETTRE SA CANDIDATURE AU GALA SIGNIFIE

Une visibilité accrue auprès du milieu d'affaires de la Haute-Mauricie

Les finalistes sont présentés officiellement dans le cadre d'une conférence de presse et un communiqué de presse dévoilant leur nom est diffusé largement. On parle des finalistes dans les médias, mais également sur les médias sociaux. Cette visibilité s'échelonne sur plusieurs mois.

Une notoriété dans le bassin de gens d'affaires de la région

La présentation des finalistes dans les médias locaux, dans le programme souvenir du Gala et dans les projections sur les grands écrans le soir du Gala contribue à une plus grande reconnaissance par les pairs du milieu des affaires.

Une occasion d'élargir son réseau de contacts et d'accroître les opportunités d'affaires

Les finalistes peuvent établir des contacts et développer des relations d'affaires entre eux, mais également avec tous les gens d'affaires qui assistent à la soirée de Gala. Lors de la dernière édition du Gala

en 2018, plus de 325 personnes étaient présentes pour célébrer tous ensemble! Les retombées d'une visibilité accrue peuvent se traduire par des opportunités et de nouveaux contacts.

Une valorisation de l'entreprise et le développement d'un fort sentiment d'appartenance

Un montage photo professionnel de l'entreprise diffusé le soir du Gala sur les écrans géants et par la suite sur internet met en valeur le finaliste. Un tel outil de communication contribue à accroître le sentiment d'appartenance et la fierté des employés, des clients et des autres partenaires d'affaires. Les gagnants auront la chance de paraître dans le cahier spécial Gala Desjardins 2020 de l'Écho de La Tuque.

Votre participation signifie également votre intérêt à faire partie d'un réseau d'entrepreneurs qui se serrent les coudes pour accroître le potentiel économique de notre région, qui encouragent la relève entrepreneuriale et qui, par le fait même, peuvent contribuer à l'attraction de nouvelles entreprises sur le territoire.

COMITÉ ORGANISATEUR

Pour l'accompagner dans la coordination et l'organisation de l'événement, la CCIHSM met en place un comité organisateur. Le mandat de ce comité s'échelonne sur près d'une année. Il englobe, entre autres, la sollicitation de candidatures, la recherche de commanditaires et de collaborateurs ainsi que le choix du thème du Gala. Le comité agit à titre de groupe conseil pour tous les éléments liés à l'organisation et au déroulement de la soirée de Gala.

COMPOSITION DU COMITÉ



KARINE ROCHETTE
CCIHSM



MARIE-PIERRE PILON
CCIHSM



SYLVIE FRANCOEUR
Desjardins



BÉATRICE ROY-PRINCE
SADC du
Haut St-Maurice



SOPHIE BEAUDET
Services Québec



LESLIE AUBIN
Carrefour Emploi
Haut St-Maurice

CCISM
CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
du Haut-Saint-Maurice

**EST LE MAÎTRE D'OEUVRE
DU GALA DESJARDINS 2020**

LES CATÉGORIES

Afin de valoriser le plus grand nombre possible d'entreprises de notre territoire, un maximum de deux choix de catégories par entreprise sera accepté. Nous vous suggérons d'opter pour les catégories qui vous permettent de faire valoir les produits et/ou services qui représentent le plus la mission de votre entreprise.

LES 9 CATÉGORIES AVEC DÉPÔT DE CANDIDATURE

SERVICES PROFESSIONNELS À L'ENTREPRISE

Ce prix est décerné à une entreprise qui offre un service professionnel à une autre entreprise : bureaux de comptables, d'avocats, d'ingénieurs, de notaires, d'informatique, de graphisme, les institutions financières, etc.

SERVICES À LA PERSONNE

Ce prix est décerné à une entreprise offrant des services destinés aux particuliers : services de soins personnels (salons de coiffure, d'esthétique, de massothérapie...), services de soins médicaux, services de soutien éducatif, maisons d'hébergement, services conseils en sécurité financière – excluant les entreprises de services publics et organismes subventionnés.

ORGANISMES INNOVANTS ET D'ÉCONOMIE SOCIALE

Ce prix est décerné à une organisation subventionnée offrant des services destinés à la communauté ayant orchestré un projet innovant. Une entreprise ayant une gestion autonome fonctionnant selon un processus de décision démocratique, faisant partie du Pôle d'économie sociale de la Mauricie et ayant pour mission de répondre à des besoins individuels et collectifs déterminés par la communauté pourra également déposer sa candidature. Elle a pour mission de répondre à

des besoins individuels et collectifs déterminés par la communauté. Sont admissibles les coopératives, les Zec, les corporations, les CPE, les services de garde, les établissements scolaires, les services publics, les services hospitaliers et communautaires, etc.

NOUVELLE ENTREPRISE OU TRANSFERT D'ENTREPRISE

Ce prix est décerné à un / des entrepreneurs en opération ou en processus d'acquisition d'une entreprise depuis moins de deux ans au 31 décembre 2019. Dans le cas d'un transfert d'entreprise, le / les nouvel (eaux) acquéreur (s) devra (devront) avoir débuté un processus sérieux de relève. Vous êtes invités à bien décrire votre processus d'acquisition et votre objectif ultime dans le temps.

COMMERCE DE DÉTAIL

Ce prix est décerné à une entreprise offrant des services de vente au détail au grand public à partir de points de vente établis.

ART, CULTURE ET ÉVÉNEMENTS

Ce prix est décerné à une entreprise associée aux domaines de l'événementiel, des arts visuels, de la scène ou du multidisciplinaires. Sont admissibles les salles de spectacle, les écoles de danse ou de musique, les activités culturelles, les artisans, etc.

RESTAURATION ET BARS

Ce prix est décerné à une entreprise offrant des services de restauration et / ou de bar.

HÉBERGEMENT ET TOURISME

Ce prix est décerné à une entreprise offrant des services d'hébergement ou de tourisme en Haute-Mauricie. Sont admissibles les motels, les hôtels, les pourvoiries, les maisons de chambres, les auberges, les gîtes, les campings, les attraits touristiques, etc.

MANUFACTURES, FORESTERIE ET CONSTRUCTION

Ce prix est attribué à une entreprise dont l'activité principale relève des opérations forestières, de la production manufacturière (usine), de la construction ou de l'agriculture.

Afin de soumettre vos candidatures pour une ou deux des catégories précédentes, nous vous invitons à sélectionner celles qui vous représentent le mieux. Veuillez ensuite communiquer avec nous afin que nous vous fassions parvenir le petit questionnaire relié à chacune d'elles. Nous sommes disponibles pour répondre à vos questions.

**T. 819 523-9933
karine.rochette@ccihsm.ca**

PRIX VALORISATION

Cinq prix supplémentaires seront remis suite au vote en ligne. La population ainsi que les entrepreneurs sont invités à y participer du 15 avril au 15 mai, en se rendant au ccihsm.com sur l'onglet «Vote en ligne Gala Desjardins 2020».

LES 5 CATÉGORIES «PRIX VALORISATION» (VOTE EN LIGNE)

TU M'INSPIRES

Tous les entrepreneurs sont admissibles

Ce prix est décerné à une personnalité d'affaires qui a su marquer ses pairs et sa clientèle par son leadership. Pour cette catégorie, vous devez nommer un entrepreneur qui vous inspire, qui vous amène à vous dépasser, un modèle d'entrepreneur qui contribue au rayonnement de son entreprise et de sa région.

EMPLOYEUR DE CHOIX

Tous les employeurs sont admissibles

Nous invitons les employés ou la clientèle à nommer l'entreprise qui se démarque par l'innovation de sa gestion des ressources humaines et qui est inspirante dans son milieu pour développer la qualité de son environnement de travail ainsi que le sentiment d'appartenance au sein de son équipe.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Seulement les membres SDC sont admissibles. L'entreprise doit être à l'intérieur du quadrilatère du Centre-Ville.

Seulement les membres SDC sont admissibles (L'entreprise doit être à l'intérieur du quadrilatère du Centre-Ville). Ce prix est décerné à un membre de la Société de développement commercial qui a démontré un engagement ou un intérêt marqué pour le centre-ville de La Tuque. Il a notamment fait rayonner son entreprise dans le milieu par sa participation aux activités d'animation, par ses heures d'affaires adaptées à sa clientèle, par la beauté de sa façade, par l'ambiance de son commerce et par l'organisation de concours ou de promotions qui auront eu pour effet de susciter l'intérêt de sa clientèle.

COUP DE COEUR DU PUBLIC

Toutes les entreprises du territoire de la Haute-Mauricie sont admissibles.

Ce prix est décerné à une entreprise innovante qui offre un service à la clientèle impeccable, une atmosphère accueillante et chez qui il est agréable de faire affaires, où les employés et le propriétaire se démarquent et ont à coeur le service à la clientèle.

DIPLÔMÉ DE L'UQTR

Tous les diplômés de l'UQTR, établie dans le Haut-St-Maurice

Ce prix est décerné à une personne s'étant impliquée dans la MRC du Haut-Saint-Maurice au niveau social, économique et/ou culturel. Cette personne diplômée de l'UQTR et établie dans le Haut-Saint-Maurice fait une différence dans son milieu.

LES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

pour les catégories
avec dépôt de candidature

Toute entreprise à but lucratif ou non lucratif (entreprise privée, entreprise d'économie sociale, coopérative, organisme parapublic...) membre ou non membre de la Chambre de commerce et d'industrie du Haut-St-Maurice, peut soumettre une candidature dans une catégorie avec finalistes du Gala Desjardins 2020 dans le respect des conditions suivantes :

- 1** L'entreprise (siège social ou place d'affaires) doit être située sur le territoire de la Haute-Mauricie ;
- 2** La période visée du concours est du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019 inclusivement ;
- 3** Elle peut soumettre sa candidature au maximum dans 2 catégories avec finalistes, en utilisant les cahiers de mise en candidature prévus à cet effet, ainsi que dans toutes les catégories en ligne désirées, si elle respecte les critères d'admissibilité ;
- 4** L'entreprise s'engage à :
 - Accepter que son commerce et les membres de son équipe soient pris en photo;
 - Être représentée lors de la conférence de presse annonçant les finalistes;
 - Être représentée lors du Gala;
 - Accepter que soient utilisés à des fins promotionnelles : le nom, le logo, les photos et/ou l'information fournie dans le cahier de mise en candidature dans les sections non identifiées comme étant confidentielles.

L'individu qui siège au conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie du Haut-St-Maurice ou du comité organisateur du Gala ou tout autre comité de la Chambre, en son nom personnel ou à titre de représentant d'une entreprise, est admissible. L'entreprise qu'il possède ou dirige est également admissible. Cela est possible parce que le processus d'évaluation et de sélection des lauréats relève d'un jury indépendant.

L'entreprise qui soutient l'organisation du Gala Desjardins 2020, par un partenariat financier ou de services, peut soumettre sa candidature.

DÉPÔT D'UNE CANDIDATURE

Un dossier de candidature comprend :

- 1 **Le formulaire d'inscription général complété et signé par le propriétaire de l'entreprise;**
- 2 **Le ou les 2 cahiers de mise en candidature (selon la ou les catégories choisies pour mettre en valeur votre entreprise) dûment complété(s) et signé(s).**

Vos cahiers devront être envoyés en version électronique par courriel à l'adresse suivante : adjointe@ccihsm.ca ou livré directement au siège social de la Chambre de Commerce.

**Chambre de commerce et d'industrie du Haut-Saint-Maurice
547-C, rue Commerciale, La Tuque (Québec) G9X 3A7**

Nous vous encourageons à ajouter différentes pièces jointes qui appuieront vos informations (publicités journaux, photos, dépliants, etc.). Plus vous démontrerez vos bons coups, meilleures seront vos chances de convaincre le jury.

Le jury se laisse le droit de rejeter tout document ne respectant pas les éléments du guide de rédaction et d'envoi. Vous devrez avoir répondu à toutes les questions du document (questionnaire général et questionnaire de votre/vos catégorie(s)).

Le jury formé pour choisir les lauréats est entièrement indépendant de la Chambre et de son comité organisateur. Ces gens sont reconnus pour leur bon jugement et suivent rigoureusement des barèmes pour une analyse objective des candidatures.

Pour toute question quant à la rédaction de votre dossier, vous pouvez communiquer avec la directrice de la Chambre de commerce, Mme Karine Rochette, au 819 523-9933.

LA
SUITE

LE DÉVOILEMENT DES FINALISTES

Mercredi le 1^{er} avril 2020

Bar La Voûte

17 h 30

Vous pourrez réserver votre place auprès de la Chambre de commerce avant le 30 avril à 16 heures au adjointe@ccihsm.ca. **Votre présence à ce dévoilement est importante** puisqu'il y aura prise de photos que nous diffuserons dans les médias sociaux.

Le comité se réserve le droit de ne pas remettre de prix dans une catégorie s'il n'y a aucune candidature reçue ou si certaines candidatures ne répondent pas aux critères établis par le jury.

LE GALA DES JARDINS 2020

Vendredi le 12 juin 2020

Centre Sakihikan

18 h 00

Votre présence est obligatoire pour recevoir votre prix. Les entreprises inscrites ont préséance pour l'achat des billets.